

SEPTEMBRE 2022

KIT D'ACTION

AMNESTY JEUNES



RENTÉE SCOLAIRE 2055
SI NOUS LAISSONS BRÛLER
NOS DROITS

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, AMNESTY INTERNATIONAL TE PROPOSE DES RESSOURCES ET DES ACTIONS POUR PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS DANS TON ÉCOLE.

EN CETTE RENTÉE SCOLAIRE, MOBILISE-TOI POUR LA PROTECTION DU DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN, ET RAPPELLE, AUX ÉTATS ET AUX ENTREPRISES, LEURS DEVOIRS À CE SUJET.

AMNESTY
INTERNATIONAL



DÉFENDS LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN AVEC AMNESTY INTERNATIONAL



LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN EST UN DROIT HUMAIN

Le droit à un environnement sain ? C'est le droit de vivre dans un environnement non-dégradé, viable et décent, propre à assurer la santé, le développement et le bien-être des personnes. Concrètement, c'est le droit de respirer un air pur, mais aussi l'accès à l'eau salubre et à un assainissement adéquat, à une alimentation saine et durable, à un climat sûr et à une biodiversité et des écosystèmes sains.

Ce droit est donc indispensable à la pleine jouissance d'un grand nombre de droits humains, notamment les droits à la vie, à la santé, à l'alimentation, à l'eau potable, au logement, etc. Réciproquement, l'exercice des droits humains, notamment du droit à la liberté d'expression ou à l'éducation, est indispensable à la protection de l'environnement.

Aujourd'hui, si le droit à un environnement sain a enfin été reconnu comme un droit humain, en 2021, par l'Organisation des Nations unies, il est loin d'être respecté, et la destruction de l'environnement, causée par le changement climatique ou d'autres atteintes à l'environnement, a de graves répercussions sur les droits humains et accentue les inégalités.

JAMAIS TROP JEUNE POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

« Je suis seulement un enfant et pourtant je sais que le problème nous concerne tous, et nous devrions agir comme un seul monde, vers un seul but. Malgré ma colère, je ne suis pas aveugle. Et malgré ma peur, je n'ai pas peur de changer le monde comme je le sens. » Ces mots ont été prononcés, en 1992, lors du sommet de la Terre, par **Severn Cullis-Suzuki**, une jeune **canadienne**, alors âgée de **12 ans**. Dans son discours devant une assemblée de responsables politiques, elle les exhortait à agir pour préserver l'environnement.

Trente ans plus tard, un grand nombre de jeunes continuent de se mobiliser pour lutter contre la destruction de l'environnement et le changement climatique qui affectent les droits humains de milliards de personnes. C'est le cas par exemple de **Greta Thunberg** en **Suède** ou d'**Adélaïde Charlier** en **Belgique** (qui ont reçu le Prix Ambassadeur de la conscience d'Amnesty International au nom du mouvement Fridays for Future), mais aussi de jeunes qui habitent dans les pays les plus vulnérables au changement climatique ou dans des zones touchées par d'autres graves atteintes à l'environnement.

Marinel Sumook Ubaldo avait **16 ans** lorsqu'elle a compris, après le passage du typhon Haiyan, qu'elle devait trouver un moyen de protéger les droits fondamentaux des personnes de son village aux **Philippines**, des effets dévastateurs du changement climatique. Du jour au lendemain, ce typhon a détruit les domiciles de millions de personnes et la population a été confrontée à des problèmes d'accès à la nourriture, à l'eau, à l'électricité, et à des conditions de vie insalubres. En 2018, Marinel a fourni des éléments de preuve dans le cadre d'une enquête menée par la Commission philippine des droits de l'homme, au sujet de la responsabilité des entreprises d'énergie fossile dans le changement climatique. Elle a été soutenue, dans son combat pour la justice climatique, par des centaines de milliers de militant-e-s et sympathisant-e-s d'Amnesty International, dans le cadre de l'action « *Écrire pour les droits* ». Et en 2019, l'enquête a conclu que les grandes entreprises d'énergie fossile pouvaient être poursuivies en justice et tenues responsables d'atteintes aux droits humains liées au changement climatique, du jamais-vu jusque-là !

En **Thaïlande**, en 2020, **Khairiyah Rahmanyah** n'avait que **17 ans** lorsqu'elle a décidé de se mobiliser contre le projet du gouvernement de

développer une zone industrielle dans la région côtière où elle vit. Le projet consistait à installer des usines de biomasse, pétrochimiques et biochimiques ainsi que des ports en eau profonde qui menaçaient la biodiversité de la zone et les droits humains de la population locale. Khairiyah a notamment parcouru 1000 kilomètres jusqu'au siège du gouvernement pour remettre une lettre au Premier ministre, le suppliant d'arrêter le développement de ce projet. Médiatisée, elle a rapidement été surnommée « *la fille de la mer* » et, suite à ses actions, les autorités ont décidé de reporter le projet et de lancer une nouvelle consultation impliquant la population locale.

Ces histoires nous rappellent, une fois encore, que nous sommes plus puissant-e-s que nous le pensons et que nous avons toutes et tous, y compris les jeunes et les enfants, un rôle à jouer dans la protection des droits humains face à la destruction de l'environnement et au changement climatique.

VOS DEVOIRS, NOS DROITS !

Des solutions existent pour protéger le droit à un environnement sain et limiter les effets du changement climatique sur les droits humains, et les États et les entreprises ont des devoirs en la matière ! Ils doivent prendre des mesures adéquates pour protéger nos droits humains et faire en sorte que le droit à un environnement sain soit une réalité pour tout le monde.

On te propose donc, en ce début d'année scolaire, ou plus tard au cours de l'année, de sensibiliser un maximum de jeunes autour de toi à la protection du droit à un environnement sain, mais aussi d'agir pour rappeler aux États et aux entreprises leurs devoirs dans ce domaine.

« PAS D'ACCORD, J'ASSUME ! »

MOBILISE-TOI DANS TON ÉCOLE CONTRE LA DESTRUCTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SON IMPACT SUR LES DROITS HUMAINS

Les injustices et violations des droits humains causés par la destruction de l'environnement te révoltent? Toi aussi tu veux agir? Participe avec ta classe, ton groupe Amnesty et/ou ton école à « *Pas d'accord, j'assume!* » (PADAJA). Sensibilise un maximum d'élèves à la justice climatique et environnementale, et propose-leur de signer des pétitions.



LE PRINCIPE ?

Afin de faire connaître et protéger le droit à un environnement sain, Amnesty propose aux élèves et enseignant-e-s intéressé-e-s, de suivre les pas de Severn, Greta, Adélaïde, Marinel ou Khairiyah. Comment? En participant dans leurs écoles à l'action PADAJA pour défendre les droits humains affectés par la dégradation de l'environnement, et exiger des États et des entreprises qu'ils « fassent leurs devoirs »!

PADAJA, c'est des élèves et des enseignant-e-s, à la fois du primaire et du secondaire, qui, chaque année, se mobilisent au même moment en Wallonie et à Bruxelles, pour défendre les droits humains. **Entre octobre et novembre 2022, et/ou entre janvier et mai 2023**, Amnesty International te propose, tout en te fournissant du matériel adapté, de mettre en avant les principaux droits humains qui sont impactés par le changement climatique ou d'autres atteintes à l'environnement : le droit à la santé et à la vie, le droit à l'alimentation, le droit au logement, le droit au travail et le droit à l'eau. Parmi ces thématiques, tu peux décider de n'en sélectionner qu'une ou deux qui te touchent ou de toutes les aborder.

Choisis, pendant cette période, d'organiser des actions un seul jour en particulier, durant plusieurs jours d'affilée ou bien une fois par semaine, pendant toute la journée ou

seulement au cours d'une récréation ou du temps de midi. Chaque école décide de son degré d'implication.

Nous te proposons d'agir de deux façons : **en sensibilisant** les élèves et **en les faisant agir**. Il existe plein de façons de sensibiliser : tu peux tenir un stand dans l'école, coller les affiches que nous te fournissons, projeter un film, réaliser un parcours ou une fresque, inventer une action un peu choc pour interpeller et faire réfléchir, etc. Tout est possible tant que la direction de ton école est d'accord. Pour agir, tu peux (faire) signer des cartes postales que nous adressons à des personnes qui ont le pouvoir de décider et de faire cesser des situations d'injustice dans différents pays, y compris en Belgique.

CONCRÈTEMENT, COMMENT FAIRE ?

Commande gratuitement notre **fiche action PADAJA** contenant plein d'idées d'actions à réaliser facilement et en peu de temps, ainsi que le matériel que l'on met à votre disposition (affiches, carte-actions, badges, autocollants, vidéos, etc.).

POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER LE MATÉRIEL POUR AGIR :
www.amnesty.be/padaja2223



DU MATÉRIEL RIEN QUE POUR LES ÉCOLES

Nous mettons à ta disposition et à la celle de tes professeur-e-s du nouveau matériel en lien avec le droit à un environnement sain :

- des affiches ;
- des autocollants et des badges ;
- des cartes-actions à faire signer ;
- des vidéos ;
- des fiches pédagogiques (fiches focus, fiches d'activités, fiches témoignages, fiches-jeux, fiches à voir à lire).

Tout notre matériel est gratuit. Seuls les frais de port sont facturés si la commande nécessite l'envoi d'un colis.

ÉCRIRE POUR LES DROITS POUR CHANGER DES VIES

Comment l'écriture d'une lettre peut changer une vie? C'est parce qu'il ne s'agit pas simplement d'une lettre, mais de millions de lettres...! Toi aussi, participe à cette campagne mondiale en l'organisant dans ton école!



C'EST QUOI EXACTEMENT ?

Écrire pour les droits est une campagne mondiale d'Amnesty International de rédaction de lettres en faveur de plusieurs individus en danger dont les droits humains ont été bafoués. C'est aujourd'hui la plus grande mobilisation de défense des droits humains dans le monde! Envoyer une lettre, c'est dire son indignation et surtout montrer que l'on soutient ces personnes.

QUAND PEUT-ON Y PARTICIPER ?

Il est possible de participer à cette campagne, dans les écoles primaires, les mouvements de jeunesse et les maisons de jeunes de Wallonie et de Bruxelles, **entre novembre 2022 et février 2023**.

QUI POUVONS-NOUS DÉFENDRE ?

Cette année, tu peux choisir de soutenir une ou plusieurs personnes, parmi **10 situations**, celle de Dorgelesse Nguessan au **Cameroun**, de Cecellia Chimhiri, Joannah Mamombe et Netsai Marova au **Zimbabwe**, de Luis Manuel Otero Alcántara à **Cuba**, de Yren Rotel et Mariana Sepúlveda au **Paraguay**, de Chow Hang-tung à **Hong Kong**, de Shahnewaz Chowdhury au **Bangladesh**, d'Aleksandra Skochilenko en **Russie**, de Zineb Redouane en **France**, de Vahid Afkari en **Iran**, et de Nasser Zefzafi au **Maroc**.

Ces personnes sont aujourd'hui en prison ou menacées pour avoir exercé leurs droits fondamentaux, et en particulier leur droit à la liberté d'expression et de manifestation. Elles ont été victimes de torture, mauvais

traitements, n'ont pas eu droit à un procès équitable, ont été harcelées ou menacées de mort... Elles ont besoin de notre soutien pour ne pas perdre espoir. Dis-leur que tu penses à elles et appelle les gouvernements à respecter leurs droits fondamentaux.

COMMENT FAIRE POUR LES DÉFENDRE ?

En écrivant et en faisant écrire un maximum de lettres pour une ou plusieurs de ces personnes. **Pour chacune d'entre elles**, nous te proposons d'écrire **deux lettres** (une lettre de pression destinée aux autorités concernées et une lettre de soutien adressée directement aux personnes en danger). Il est possible d'organiser une action dans ton école, ton mouvement de jeunesse ou

ta maison de jeunes, pour l'ensemble d'entre elles ou seulement pour certaines d'entre elles, lors d'un seul jour ou sur plusieurs jours. En installant un stand pendant les pauses, en y consacrant une ou plusieurs périodes de cours, en organisant la projection d'un film en lien avec la situation ou le pays d'une des personnes en danger concernées par cette action, en faisant du bruit autour de de la situation d'une de ces personnes/d'une thématique... Carte blanche à la créativité!

POURQUOI ?

Pour faire connaître une ou plusieurs situations de violation des droits humains à un maximum d'élèves et de jeunes.

Pour leur faire signer des lettres destinées au gouvernement pour défendre la ou les personnes choisies.

Pour leur faire écrire des messages de solidarité pour ces personnes en danger.

AVEC QUEL MATÉRIEL ?

Amnesty te propose plein d'outils et de matériels (qui seront disponibles dès la fin du mois d'octobre 2022) pour mener cette action dans ton école, ton mouvement de jeunesse ou ta maison de jeunes. Afin qu'elle soit la plus visible possible, pour chaque cas, vous pouvez disposer de :

- une **fiche** expliquant la situation du cas et comprenant toutes les informations nécessaires pour adresser des lettres de pression aux autorités concernées ainsi que des messages de solidarité aux personnes concernées ;
- une **affiche** sur chaque situation ;
- un **modèle de lettre** à destination des autorités, à recopier, et à renvoyer à Amnesty International.

Plusieurs courtes **vidéos** sont également disponibles sur notre site pour présenter les cas de certaines de ces personnes

ainsi que l'action *Écrire pour les droits*, son fonctionnement et ses succès.

Enfin, nous mettons également à la disposition des enseignant-e-s et animateur-ice-s **des fiches pédagogiques** proposant des activités liées aux situations de certaines de ces personnes en danger. Ces fiches sont téléchargeables en ligne et peuvent également être commandées en ligne.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR ÉCRIRE POUR LES DROITS ET COMMANDER GRATUITEMENT L'ENSEMBLE DU MATÉRIEL POUR CETTE ACTION (DISPONIBLE DÈS LA FIN DU MOIS D'OCTOBRE 2022), RENDEZ-VOUS SUR : www.amnesty.be/epd-ecoles2223

ÉCRIRE POUR LES DROITS ÇA MARCHE !

Une signature toute seule n'a pas beaucoup de poids. Mais quand elle s'ajoute à des milliers d'autres, elle entraîne le changement. Chacune d'entre elles est donc indispensable. Ensemble, nous avons du pouvoir!

Dans le cadre de notre dernière action *Écrire pour les droits*, nous vous avons demandé de vous mobiliser notamment pour Bernardo Caal Xol et les mobilisations massives en sa faveur ont eu un impact!

Bernardo Caal Xol est un enseignant, syndicaliste et défenseur des communautés indigènes Maya Q'eqchi au Guatemala. Il s'est donné pour mission que son peuple soit en capacité de défendre ses droits. Il a également fait tout ce qui était en son pouvoir pour protéger de manière pacifique son territoire et ses ressources naturelles contre le pillage et la perte de biodiversité. Tout cela au risque de sa vie car le Guatemala compte parmi les pays les plus dangereux au monde pour les personnes qui défendent les droits à la terre, au territoire et à l'environnement.

En 2018, il a été condamné à sept ans de prison pour s'être opposé à la construction d'un projet hydroélectrique sur la rivière de Cahabón, dans le département d'Alta Verapaz, au nord du Guatemala.

Le 24 mars 2022, après près de quatre ans passés en prison, Bernardo Caal Xol a finalement été libéré, grâce à la mobilisation de centaines de milliers de personnes à travers le monde, y compris en Belgique, qui ont écrit aux autorités du Guatemala, pour exiger sa libération.

⚡ Je suis très reconnaissant à chacun-e d'entre vous. Vous m'avez donné l'espoir de la justice, de la liberté, et de l'égalité qui doivent prévaloir chez chaque peuple et nation. ⚡ Bernardo Caal Xol

Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour lui et ont obtenu qu'il soit libéré bien avant la fin de sa peine de prison!



Bernardo Caal Xol, le jour de sa libération, en mars 2022.



CAMPAGNE BOUGIES

Pour mener son travail de recherche sur les droits humains, Amnesty International n'accepte aucun financement provenant de gouvernements ou de partis politiques.

La *Campagne bougies* qui est une grande campagne de sensibilisation et de collecte de fonds, menée chaque année, contribue ainsi à ce qu'Amnesty reste indépendante, à l'abri des pressions des autorités.

Soutiens, dans ce contexte, notre mouvement en vendant des bougies ou des stylos-bille Amnesty International dans ton école. Cette campagne a lieu du 22 novembre au 10 décembre 2022, mais tu peux décider de la lancer plus tôt dans ton école si cela t'arrange.

ENVIE DE PARTICIPER À LA CAMPAGNE BOUGIES DANS TON ÉCOLE ?

Contacte Véronique Devillers : vdevillers@amnesty.be - 02 538 81 77

« STAND UP FOR CLIMATE » DANS LES ÉCOLES LE 21 OCTOBRE

Le vendredi 21 octobre 2022, la Coalition Climat (composée de nombreuses organisations dont Amnesty International) invite toutes les écoles primaires et secondaires de Belgique à réaliser une action commune pour le climat. Concrètement, il s'agit d'une action symbolique de courte durée, simple à mettre en place, à réaliser au même moment par les écoles participantes dans la cour ou une grande salle de leur école. Rassembler ce jour-là un maximum d'élèves avec des pancartes reprenant notamment les slogans et le symbole commun de cette action et partager les photos et vidéos de cette action sur les réseaux sociaux avec le #standupforclimate est l'action la plus facile à réaliser, mais il est aussi possible de prévoir d'autres actions plus créatives et originales.

POUR EN SAVOIR PLUS ET Y PARTICIPER :

www.amnesty.be/actionclimat22-ecoles



CAMPAGNE #JDIWI

SUR LES VIOLENCES SEXUELLES ET LE CONSENTEMENT SEXUEL

#JDIWI? C'est une campagne pour lutter contre les stéréotypes liés au viol et rappeler à tout le monde quand on peut avoir un rapport sexuel avec sa ou son partenaire sans risquer le viol.

Lancée en 2020, cette campagne continue, car s'attaquer aux stéréotypes sur le viol et le consentement sexuel, cela prend du temps! Si ces questions te touchent et te semblent importantes à aborder, aide-nous à sensibiliser un maximum de jeunes dans ton école et via les réseaux sociaux au #JDIWI. On met à ta disposition des affiches, des autocollants, des badges, des tatouos, mais aussi des vidéos de GuiHome vous détend, Abdel en vrai et Anne-Sarah, des fiches pédagogiques pour toi et tes enseignant-e-s.

POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER LE MATÉRIEL POUR AGIR :

www.amnesty.be/actionjdiwiecoles



REJOINS OU CRÉE UN GROUPE-ÉCOLE AMNESTY DANS TON ÉCOLE

Les groupes-écoles Amnesty sont un bon moyen de t'engager concrètement et durablement pour les droits humains, dès le secondaire.



Un groupe-école Amnesty peut être créé, à tout moment de l'année scolaire, par des élèves ou des enseignant-e-s d'une école secondaire de Wallonie ou de Bruxelles. Actuellement, il en existe près d'une cinquantaine, et il est toujours possible de rejoindre un groupe déjà existant ou d'en créer un.

Chaque groupe se compose en principe d'élèves de classes différentes qui souhaitent agir concrètement pour défendre les droits humains et d'au moins un-e enseignant-e dont le degré d'implication dépend de ses disponibilités et de son intérêt. Le nombre de membres dans chaque groupe est aussi très variable, ce qui compte avant tout, c'est de réunir des personnes motivées qui ont envie de s'engager pour combattre les injustices.

L'objectif de ces groupes est à la fois de sensibiliser les élèves du groupe, mais aussi les autres élèves de l'école, au respect des droits humains, et également de mobiliser un maximum d'élèves pour les défendre et soutenir certaines personnes dont les droits humains sont bafoués en signant des cartes et des pétitions ou en écrivant des lettres. Notre programme jeunesse propose ainsi aux groupes d'organiser des activités et actions

régulières au sein de leurs écoles, à l'aide notamment du matériel de sensibilisation et d'action qu'il met à leur disposition.

Il est demandé à chaque groupe de payer une cotisation annuelle de 25 euros et de s'engager à participer à au moins deux grandes actions proposées par notre programme jeunesse (par exemple l'action *Pas d'accord, j'assume!* le marathon des lettres *Écrire pour les droits*, notre *Campagne bougies* ou la *Journée Oxfamnesty* dont la prochaine édition aura lieu le mercredi 8 février 2023 et sera consacrée à la justice climatique). Chaque groupe peut ensuite s'organiser comme il veut pour discuter des actions qu'il souhaite mener et les préparer (en se réunissant notamment une fois par semaine ou une fois par mois ou bien à un autre rythme encore).

INTÉRESSÉ-E ?

Contacte-nous : jeunes@amnesty.be ou consulte notre article en ligne : www.amnesty.be/groupeecole



UNE VOIX POUR NOS DROITS

Un concours de prise de parole sur les droits humains, à organiser dans les écoles secondaires, en lien avec les groupes-écoles Amnesty : c'est le tout nouveau projet que l'association Publiq et Amnesty ont décidé de lancer cette année.

La prise de parole en public est un outil exceptionnel pour mettre le monde en mouvement. Du « *I have a dream* » (J'ai un rêve) de Martin Luther King au « *Wir schaffen das* » (Nous y arriverons) d'Angela Merkel, certains mots ont pu véritablement changer le cours de l'histoire. Et si l'avenir des droits humains se cachait au fond de la tête d'un-e élève de ton école? On te propose de le découvrir!

Avec « *Une voix pour nos droits* », Amnesty et l'association Publiq s'associent pour offrir aux jeunes du secondaire un concours de prise de parole sur les droits humains de grande ampleur en Belgique francophone. Tous les établissements ayant un groupe-école Amnesty sont invités à y participer. L'objectif? Défendre les droits humains par des discours inspirants et engagés. Comment? En organisant des sélections dans chaque école participante, et en faisant s'affronter les gagnant-e-s de chaque établissement, lors d'étapes organisées par Publiq et Amnesty, avec des récompenses et des prix à la clef. Quand? Entre octobre 2022 et avril 2023.



INTÉRESSÉ-E ?

Contacte-nous : jeunes@amnesty.be ou consulte notre article en ligne : www.amnesty.be/unevoixpournosdroits

PETIT RÉCAP DES DATES CLÉS

ENTRE OCTOBRE 2022 ET MAI 2023

Pas d'accord, j'assume!

Agis dans ton école pour le droit à un environnement sain

ENTRE OCTOBRE 2022 ET AVRIL 2023

Une voix pour nos droits

(uniquement dans les écoles avec un groupe-école Amnesty)

Participe à un concours de prise de parole sur les droits humains

21 OCTOBRE 2022

Action climat

Organise une action climat dans ton école

ENTRE NOVEMBRE 2022 ET FÉVRIER 2023

Écrire pour les droits

Participe dans ton école à notre marathon d'écriture de lettres

DU 22 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2022

Campagne bougies

Vends des bougies Amnesty dans ton école

8 FÉVRIER 2023

Journée Oxfamnesty

(uniquement pour les membres d'un groupe-école Amnesty)

Participe à une journée de sensibilisation et d'action sur la justice climatique

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Expositions et animations

À accueillir ou réserver dans ton école

Autres actions

Découvre-les sur notre site internet et nos réseaux sociaux et dans le kit d'action jeunesse de janvier 2023

AMNESTY INTERNATIONAL BELGIQUE FRANCOPHONE

Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles
Tél. : 02 543 79 09 - jeunes@amnesty.be

www.amnesty-jeunes.be

SUIS-NOUS

www.facebook.com/amnestyjeunes

www.instagram.com/amnestygroupesjeunes

www.twitter.com/amnestybe

www.youtube.com/amnestybe

ANIMATIONS ET EXPOS DANS TON ÉCOLE



Pour sensibiliser les élèves de ton école à la défense des droits humains, ton école peut accueillir gratuitement, pendant une ou deux semaines, l'une ou l'autre de nos cinq expositions de photographies, de témoignages ou de dessins. Certaines permettent d'aborder la question des droits humains en général tandis que d'autres traitent d'un sujet spécifique lié aux droits humains comme celui de la migration et de l'asile ou des droits des femmes. Elles sont toutes accompagnées d'un dossier pédagogique contenant des activités à réaliser lors de la visite de chacune d'elles.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.amnesty.be/expos-ecoles



Tout au long de l'année, des animateur-ice-s d'Amnesty International peuvent également assurer gratuitement des animations en classe pour faire découvrir aux élèves, du primaire ou du secondaire, les droits humains et le travail des défenseur-e-s des droits humains.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.amnesty.be/animationecole